



## PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Séance du vendredi 12 septembre 2025**

Le douze septembre deux mille vingt cinq à 14h12, le CONSEIL D'ADMINISTRATION du CCAS de SIX-FOURS-LES-PLAGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Sous la présidence de Monsieur PEREZ. Patrick, Vice-Président du CCAS.

**Etaient Présents :** Monsieur PEREZ., Madame THIRY., Madame BROTONS., Madame LEGHEDDAR., Madame ROBERT., Madame SAYOU., Madame PINETTI, Madame REAL.

**Procurations :** Docteur Stéphanie GUILLAUME. à Madame Afida LEGHEDDAR., Madame Isabelle DECITRE à Monsieur Patrick PEREZ..

**Absents :**

**Excusés :** Monsieur VIALATTE., Madame PERAIRA., Monsieur BAGNE.

**Secrétaire de Séance :**

**Clôture de la Séance : 14h38**



AFFAIRE N°1

DELIBERATION N°3814

RAPPORTEUR :Patrick PEREZ.

**APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE EN DATE DU 03 JUIN 2025**

Vu l'avis exprimé par les commissions HORS COMMISSION

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DELIBERANT À L'UNANIMITÉ**

**DECIDE**

**D'ADOPTER** Le dit procès-verbal

**AINSI FAIT ET DELIBERE A SIX-FOURS-LES-PLAGES, LES JOUR, MOIS, ET AN QUE DESSUS.**

\*\*\*\*\*

AFFAIRE N°2

DELIBERATION N°3815

RAPPORTEUR :Patrick PEREZ.

**PRÉSENTATION DU COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PRÉSIDENT DU C.C.A.S DANS LE CADRE DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS DU C.A AU PRÉSIDENT OU AU VICE-PRÉSIDENT EN DATE DU 27/08/2020 ET CE DEPUIS LE 03 JUIN 2025**

Vu l'avis exprimé par les commissions HORS COMMISSION

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DELIBERANT PREND ACTE**

**DECIDE**

**DE PRENDRE** Le dit compte-rendu

**ACTE**

**AINSI FAIT ET DELIBERE A SIX-FOURS-LES-PLAGES, LES JOUR, MOIS, ET AN QUE DESSUS.**

\*\*\*\*\*

AFFAIRE N°3

DELIBERATION N°3816

RAPPORTEUR :Patrick PEREZ.

**MODIFICATION DU REGLEMENT D'ATTRIBUTION DES AIDES DU CCAS**

Vu l'avis exprimé par les commissions HORS COMMISSION

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DELIBERANT À L'UNANIMITÉ**

**DECIDE**

**DE VALIDER** l'octroi des aides aux victimes de violences conjugales sans tenir compte de l'antériorité de résidence sur la commune.

**D'ADOPTER** le règlement d'attribution des aides du CCAS modifié en conséquence et ci-annexé.

**DE DIRE** que les autres dispositions du règlement d'attribution des aides restent inchangées.

**DE DIRE** que les crédits nécessaires sont prévus au Budget du CCAS.

**AINSI FAIT ET DELIBERE A SIX-FOURS-LES-PLAGES, LES JOUR, MOIS, ET AN QUE DESSUS.**

\*\*\*\*\*

AFFAIRE N°4

DELIBERATION N°3817

RAPPORTEUR :Patrick PEREZ.

**SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LE PRÉFET DU VAR ET LES SERVICES ENREGISTREURS CONCERNANT LES CONDITIONS ET LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU SNE DES DEMANDES DE LOGEMENT LOCATIF SOCIAL**

Vu l'avis exprimé par les commissions HORS COMMISSION

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DELIBERANT À L'UNANIMITÉ**

**DÉCIDE**

**D'AUTORISER** le Président ou le Vice-Président du CCAS à passer et signer la convention entre le Préfet du Var et les services enregistreurs concernant les conditions et les modalités de mise en œuvre du SNE.

**D'AUTORISER** le Président ou le Vice-Président du CCAS à signer tous les documents



qui en seraient la suite ou la conséquence.

**AINSI FAIT ET DELIBERE A SIX-FOURS-LES-PLAGES, LES JOUR, MOIS, ET AN QUE DESSUS.**

\*\*\*\*\*

AFFAIRE N°5

DELIBERATION N°3818

RAPPORTEUR :Patrick PEREZ.

**RESIDENCE SOCIALE MISTRAL - SIGNATURE AVEC FRANCE TRAVAIL DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION ACCOMPAGNEMENT GLOBAL JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2025**

Vu l'avis exprimé par les commissions HORS COMMISSION

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DELIBERANT A L'UNANIMITE**

**DECIDE**

**D'AUTORISER** le Président ou le Vice-Président du CCAS à passer et signer l'avenant n°1 à la convention prolongeant le dispositif jusqu'au 31 décembre 2025 et tous les documents qui en seraient la suite ou la conséquence.

**AINSI FAIT ET DELIBERE A SIX-FOURS-LES-PLAGES, LES JOUR, MOIS, ET AN QUE DESSUS.**

\*\*\*\*\*

AFFAIRE N°6

DELIBERATION N°3819

RAPPORTEUR :Patrick PEREZ.

**ACCEPTATION DE DONS AU CCAS DU 1ER MAI AU 31 AOUT 2025**

Vu l'avis exprimé par les commissions HORS COMMISSION

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DELIBERANT A L'UNANIMITE**

**DECIDE**

**D'ACCEPTER** les dons suivants au bénéfice du CCAS :

| DONATEUR                                | MONTANT    |
|-----------------------------------------|------------|
| Association Rotary La Seyne / Six-Fours | 1 600,00 € |
| TOTAL                                   | 1 600,00 € |

**DE DIRE** que les recettes concernant ces dons sont inscrites au budget principal du Centre Communal d'Action Sociale.

**AINSI FAIT ET DELIBERE A SIX-FOURS-LES-PLAGES, LES JOUR, MOIS, ET AN QUE DESSUS.**

\*\*\*\*\*

AFFAIRE N°7

DELIBERATION N°3820

RAPPORTEUR :Patrick PEREZ.

**COMPTE RENDU DES ATTRIBUTIONS DE BONS ALIMENTAIRES D'EXTREME URGENCE DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU PRESIDENT OU AU VICE-PRESIDENT OU AU DIRECTEUR DU CCAS EN DATE DU 27 AOUT 2020 ET CE DEPUIS LA SEANCE DU 03 JUIN 2025**

Vu l'avis exprimé par les commissions HORS COMMISSION

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DELIBERANT PREND ACTE**

**DECIDE**

**DE PRENDRE ACTE** que 73 dossiers ont été adressés au CCAS pour une demande de bons alimentaires.

**DE PRENDRE ACTE** que 73 dossiers ont été validée pour l'obtention de bons alimentaires « d'extrême urgence » pour un montant total de 1 960 € (mille neuf cent soixante euros) par le biais du CCAS

**DE PRENDRE ACTE** de l'attribution de 67 aides de bons verts « légumes et fruits » ont été attribuées en outre, pour un montant total de 1 240 € (mille deux cent quarante euros) par le biais du CCAS.

**DE PRENDRE ACTE** de l'attribution de 67 aides en bons roses « viande ou poisson » personnes pour un montant total de 1 240 € (mille deux cent quarante euros)



**AINSI FAIT ET DELIBERE A SIX-FOURS-LES-PLAGES, LES JOUR, MOIS, ET AN QUE DESSUS.**

\*\*\*\*\*

AFFAIRE N°8

DELIBERATION N°3821

RAPPORTEUR :Patrick PEREZ.

**COMPTE RENDU DES ATTRIBUTIONS DE SECOURS FINANCIERS DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU PRESIDENT OU AU VICE-PRESIDENT DU CCAS EN DATE DU 27 AOUT 2020 ET CE DEPUIS LA SEANCE DU 03 JUIN 2025**

Vu l'avis exprimé par les commissions HORS COMMISSION

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DELIBERANT PREND ACTE**

**DECIDE**

**DE PRENDRE** que 20 aides en secours financiers ont été données pour un montant  
**ACTE** total de 2 338,36 € (deux mille trois cent trente-huit euros et trente six centimes).

**DE PRENDRE** que 10 secours par mandats ont été octroyés pour un montant de  
**ACTE** 1 245,04 € (mille deux cent quarante-cinq euros et quatre centimes).

**DE PRENDRE** que 4 demandes de secours financier ont été rejetées.  
**ACTE**

**AINSI FAIT ET DELIBERE A SIX-FOURS-LES-PLAGES, LES JOUR, MOIS, ET AN QUE DESSUS.**

\*\*\*\*\*

AFFAIRE N°9

DELIBERATION N°3822

RAPPORTEUR :Patrick PEREZ.

**COMPTE RENDU DES ATTRIBUTIONS DE BONS DE TRANSPORT DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU PRESIDENT OU AU VICE-PRESIDENT OU AU DIRECTEUR DU CCAS EN DATE DU 27 AOUT 2020 ET CE DEPUIS LA SEANCE DU 03 JUIN 2025**

Lors de la séance une erreur de date a été signalée concernant la période des attributions occasionnelles.

Vu l'avis exprimé par les commissions HORS COMMISSION

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DELIBERANT PREND ACTE**

**DECIDE**

**DE PRENDRE** que 168 cartes d'identité de transport ont été délivrées pour un montant  
**ACTE** total de 1 344,00 € (mille trois cent quarante-quatre euros).

**DE PRENDRE** que 6100 voyages à tarif réduit ont été rechargés sur les cartes de  
**ACTE** transport à 305 bénéficiaires à raison de 20 voyages par trimestre et par personne, pour un montant total de 4 209,00 € (quatre mille deux cent neuf euros).

**DE PRENDRE** qu'aucun ticket de bus sur enquête sociale n'a été attribué pour cette  
**ACTE** période.

**AINSI FAIT ET DELIBERE A SIX-FOURS-LES-PLAGES, LES JOUR, MOIS, ET AN QUE DESSUS.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h38.



Pour le Député honoraire  
Maire de Six-Fours-Les-Plages  
Président du CCAS  
Vice-Président de la Métropole  
Toulon Provence Méditerranée  
**Jean-Sébastien VIALATTE**

